VIVRE A VEUREY

MAGAZINE

L'ACTUALITE MUNICIPALE ET ASSOCIATIVE

N° 113 DECEMBRE 2024

Joyeuses fêtes

www.veurey-voroize.fr

commune Veurey-Voroize

l'appli : PanneauPocket

L'ÉDITO

A partir du 16 Janvier 2025, vous serez sollicités par des agents qui effectueront le recensement durant un mois pour l'ensemble du village.

Le recensement de la population est obligatoire. Il se déroule selon les procédures approuvées par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Seul, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) est habilité à exploiter les données recueillies dans les questionnaires.

Les bases de données établies par l'INSEE permettent aux communes d'évaluer les besoins en mobilité, aménagement, écoles, logement... Elle communique également une image de la composition des ménages et nous avons les statistiques sur des familles monoparentales, le vieillissement de la population, la solidarité familiale entre les générations pour le logement, le chômage...) Autant d'éléments importants pour les actions éventuelles que le CCAS (Centre Communale d'Action sociale) peut mettre en place. Un autre exemple : les données sur le logement et notamment le mode de chauffage permettent également une réflexion sur des aides et un accompagnement pour inciter les administrés à effectuer des changements concernant les sources de chaleur plus vertueuses.

Le budget de la commune est également subordonné au recensement. C'est le nombre d'habitants qui détermine le nombre de conseillers municipaux. Ainsi, si nous passons au-dessus de la barre des 1500 habitants, notre équipe municipale devra comporter 19 noms au lieu de 15 actuellement, soit quatre personnes de plus au service des Veurois. Comme les chiffres de l'Insee sont communiqués très tardivement après le recensement, ce sera la surprise pour la prochaine échéance municipale de mars 2026 !

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous

VIVRE À VEUREY

Directrice de la publication : *Pascale Rigault* / **Conception** : *Philippe Heraud* /
Rédaction : *Mairie, associations et GAM* / **Visuels** : *Mairie, la Metro, Pixel. Déposer articles et photos sur : articles@veurey.fr / Date limite d'envoi des fichiers pour le n°114 de janvier :* ***Lundi 23 DECEMBRE***

Imprimerie

Imprimé sur papier 100% recyclé

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE :

Lundi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Mardi : 8h00 - 12h00
Mercredi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Jeudi : 8h00 - 12h00
Vendredi : 8h00 - 12h00
Des r.d.v visio sont possibles mardi, jeudi et vendredi après-midi pour les services Etat civil, Urbanisme .

NOUS CONTACTER :

Tél : 04.76.85.16.80
Mail : mairie@veurey.fr
Web : www.veurey-voroize.fr
FB : commune de veurey-voroize
CCAS : ccasveureyvoroize@orange.fr

DANS CE NUMÉRO

04
TRAVAUX
Les travaux d'extension de la crèche ont commencé...

07 ▶ 09
CA S'EST PASSÉ
Le jeudi 31 octobre, le village de Veurey-Voroize a été le théâtre d'une joyeuse invasion de petits monstres...

12
BANQUE ALIMENTAIRE ISÈRE
L'épicerie sociale pour la population étudiante précarisée de l'aire universitaire...

14
ONEMAN SHOW PAPAGALLI
Nouveau spectacle "Les guêpes aiment l'andouillette !" ...

AGENDA :

Samedi 14 décembre : 11h30 **"repas du CCAS"** salle des fêtes.

Jeudi 19 décembre : 14h00 / 17h00 **"distribution colis de Noël"** salle du conseil.

Dimanche 12 janvier : Matinée **"boudin à la chaudière"** salle des fêtes.

Lundi 13 janvier: 16h00 / 19h30 **"don du sang"** salle des fêtes.

Jeudi 16 janvier: 14h30 **"Goûter d'Antan"** salle du conseil.

ETAT CIVIL :

Naissances :

DAP Marius le 15 /11/24 à VOIRON

Décés :

JIMENEZ Guy le 18/10/24 à GRENOBLE

AYMOZ Vve PRONOST Michèle le 19/10/24 à LA TRONCHE

Panneau Pocket
L'information communale sur votre smartphone, simple et gratuite. Télécharger l'application sur l'App Store, Google Play ou l'AppGallery

VIE SOCIALE

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet

Le recensement débute le 16 janvier.
Par avance, nous vous remercions de bien accueillir chacun des trois agents recenseurs :

- ***Marie RUZZIN***
- ***Michel GRAS***
- ***Denis CROUTSCH***

le-recensement-et-moi.fr

Bien entamer les festivités de cette fin d'année.

- Pour celles et ceux qui se sont inscrits au repas de Noël, RDV le **14 décembre** à la salle des fêtes à partir de **11h30**.
- Si vous avez choisi le colis, la distribution se fera le **19 décembre de 14h00 à 17h00** en mairie.

Et bien commencer la nouvelle !

GOÛTER D'ANTAN.
Célèbrerons ensemble la nouvelle année autour de la galette des rois, **jeudi 16 janvier** à partir de **14h30**, salle du conseil.

URBANISME

Rappel Règlement Urbanisme

Tous les projets de constructions ou de modifications (aménagements de terrains, reprises de façades de menuiseries, de clôtures, ...), ou de séparation de parcelles doivent faire l'objet d'un permis de construire, d'une déclaration préalable ou d'un permis d'aménager dont les documents sont disponibles sur le site de la Mairie dans l'onglet Urbanisme.
Il est également rappelé que tous les travaux déclarés ayant obtenu une autorisation doivent faire l'objet d'un affichage obligatoire, faisant apparaitre la nature des travaux et la date d'obtention de l'autorisation. Ue période de recours possible doit être prévue avant le début des travaux. Ceux-ci seront susceptibles d'être controlés pendant leur exécution pour s'assurer du respect des engagements pris dans les dossiers. Un contrôle en fin d'exécution est également prévu par le policier municipal qui a entre autres la fonction de suivi des travaux faisant l'objet de déclarations.
En effet, nous avons constaté nombre de manquements à cette règle et nous remercions tous les pétitionnaires pour les respecter.

EXTENSION DU CIMETIÈRE

Les travaux pour l'extension du cimetière ont été réceptionnés par la Commission des Travaux avec l'entreprise Termat et Mr Courdavault (MTM) maitre d'oeuvre pour ce projet.

Cette extension devenait maintenant nécessaire car il ne restait que quelques places dans le cimetière actuel. Ce projet était envisagé depuis de nombreuses années et il avait fallu attendre le déclassement des terrains nécessaires lors de la mise en oeuvre du PLUi pour pouvoir acheter le terrain et passer en phase d'études. L'investissement pour l'étude et la réalisation des travaux est de l'ordre de 110 000€.

Nous avons opté pour une extension en 2 phases, la première offre une trentaine d'emplacements classiques et 24 espaces cinéraires permettant de déposer des urnes. Un jardin du souvenir sera également aménager pour recevoir des cendres jetées en plein vent. La deuxième phase pourra être réalisée lorsque les emplacements créés auront été tous alloués. Ces nouveaux emplacements seront proposés d'ici le début de l'année 2025, le temps pour la Mairie de définir les modalités d'attribution de ces lieux de repos.

EXTENSION CRÈCHE DES P'TITS BOUTS

Les travaux d'extension de la crèche ont commencé.
Une section du mur d'enceinte de l'ancienne propriété a été démolie afin de relier le bâtiment actuel à la future extension, dont les fondations sont déjà visibles.

Des réunions hebdomadaires avec la maitrise d'oeuvre et les entreprises permettent de s'assurer du bon avancement du projet et de sa qualité de réalisation.
Nous restons à la disposition des personnes qui souhaiteraient d'obtenir des informations sur ce projet.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis 2022 la commune s'est engagée dans le remplacement des luminaires anciens type ballons fluos, à vapeur de mercure, par des luminaires à LEDs

Après la Rive, les Jayères, le Béryl, c'est la 3ème et dernière tranche située sur la voirie qui vient de s'achever avec le haut de la route de Montaud pour un montant d'environ 18000€

C'est environ 75 luminaires sur les 450 de la commune qui passent donc à cette technologie moderne et peu gourmande en énergie

Nous ne trouvions de toute façon plus de lampes de rechange ce qui explique en partie les délais importants de dépannage par le passé.

Nous programmons encore en 2025 le remplacement de ceux du parc de la mairie, les pièces détachées étant devenues introuvables.

Ces efforts sont d'ores et déjà visibles sur nos consommations d'énergie. C'est une baisse d'environ 22% depuis ces travaux de rénovation. Associés à l'extinction nocturne, cela représente plus de 60% d'économie d'énergie réalisée par rapport à 2014.

HALLOWEEN

ANIMÉE PAR LES PETITS MALINS !

Le jeudi 31 octobre, le village de Veurey-Voroize a été le théâtre d'une joyeuse invasion de petits monstres, sorcières, fantômes et autres créatures effrayantes pour la traditionnelle chasse aux bonbons d'Halloween ! Avec une belle météo pour ce dernier jour d'octobre, l'association des Petits Malins a permis aux enfants, comme aux adultes, de vivre une après-midi festive où l'effroi se mêlait à la bonne humeur.

Vêtus de leurs costumes les plus « terrifiants », les enfants ont défilé avec enthousiasme, parcourant les rues et frappant aux portes avec le fameux « des bonbons ou des sorts ! » qui résonnait joyeusement à chaque coin de rue. Les habitants, ravis de jouer le jeu, ont accueilli les enfants avec des friandises et des sourires, créant ainsi un véritable moment de complicité entre les générations.

Les parents, également invités à participer à la fête, ont accompagné cette joyeuse troupe déguisée, renforçant l'ambiance conviviale et communautaire de cette journée. Ce rassemblement festif a permis à tous, petits et grands, de partager un moment hors du quotidien, fait de rires, de jeux et de frissons. Pour couronner le tout, tous les bonbons récoltés ont été mis en commun à la fin de la chasse, permettant un partage équitable entre les participants et illustrant parfaitement l'esprit de partage et d'entraide cher aux Petits Malins.

Ce moment de convivialité clôturait les activités des Petits Malins pour les vacances de la Toussaint, et les enfants garderont sans aucun doute de merveilleux souvenirs de cette journée haute en couleurs et en émotions. Un grand merci aux Petits Malins pour cette belle initiative et pour l'organisation de ce moment chaleureux et mémorable !

27ÈME ÉDITION
Arts &
Artisanat
16 & 17 NOVEMBRE

CA S'EST PASSÉ

Amicale
Don de Sang Bénévole
Noyarey et Veurey-Voroize

Collecte organisée par l'amicale des donneurs de sang Noyarey-Veurey lundi 18 novembre...

Un invité surprise n'est pas passé inaperçu. En effet « Globuline », petit personnage sympathique symbolisant la si précieuse goutte de sang était venue à la rencontre des enfants et parents des écoles de Veurey et de Noyarey.

L'occasion d'échanger avec les parents, de répondre à leurs questions et cela a amené naturellement 4 d'entre eux à se présenter pour donner leur sang dans l'espace de collecte installé à la salle Poly'sons de Noyarey.
Au total , c'est ainsi 54 personnes qui ont fait de cette collecte un grand succès.
Encore merci à vous !

Quant aux enfants, cette nouvelle mascotte a immédiatement été adoptée, certains réclamant des selfies tandis que d'autres voulaient absolument faire des câlins venus forcément du fond du cœur ...

A noter dans vos agendas 2025

Lundi 13 janvier	**salle des fêtes Veurey**	**16h00 à 19h30**
Mardi 18 mars	espace Poly'sons de Noyarey	16h00 à 19h30
Lundi 2 juin	**salle des fêtes Veurey**	**16h00 à 19h30**
Mercredi 6 août	espace Poly'sons de Noyarey	16h00 à 19h30
Lundi 13 octobre	**salle des fêtes Veurey**	**16h00 à 19h30**
Lundi 24 novembre	espace Poly'sons de Noyarey	16h00 à 19h30

LES PETITS MALINS
Depuis 1991
SOIREE
JEUX EN FAMILLE
AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR
VENDREDI 6 DECEMBRE 2024
18H30-22H00
SALLE DES FÊTES DE VEUREY VOROIZE
JEUX EN BOIS
JEUX DE SOCIETE
SNACK BUVETTE
TOMBOLA
BOITE A BONBONS
TOUS LES BENEFICES IRONT À L'AFM TELETHON
ASSOCIATION LES PETITS MALINS 1 rue des clos – 38113 VEUREY-VOROIZE
Tel : 04 76 53 83 62 / contact@lespetitsmalins.fr / www.lespetitsmalins.fr
Récépissé de déclaration SDJES n° 038 0294-CL000124 N°SIRET : 381 697 432 000 23 Code APE/NAF 9499 Z

HYOSHI SPORTS EN PARTENARIAT AVEC LIMITLESS

Ce partenariat a pour origine l'amitié entre Anthony, notre professeur de judo et Damien, actuellement professeur de NE WAZA chez LIMITLESS, il sera notre référent dans cette discipline.

Damien et Anthony se connaissent depuis de nombreuses années, ils ont passé de longues heures à s'entrainer aussi bien en judo qu'en Jiu-Jitsu Brésilien(JJB).

A propos de Damien :

Pratiquant depuis ses 13 ans, Damien est ceinture noire 1er degré de JJB et ceinture noire de judo 1er dan.
Compétiteur, il a été champion de France adultes en 2023. Il est diplômé et possède deux BPJEPS (haltérophilie et musculation, ainsi que judo).

LIMITLESS **(https://www.limitlessbjj.fr/)** est une académie de Jiu-Jitsu Brésilien (JJB)*, NE WAZA** et grappling basée à Grenoble. Les locaux sont en partage avec Atypical Training, composé d'un espace tatami ainsi que d'un équipement de pointe pour la préparation physique. Un programme complet et évolutif a été développé, il vise à accompagner chaque élève dans sa progression que ce soit pour le loisir ou la compétition.

(*) Le jiu-jitsu Brésilien est un art martial et un sport de combat axé sur la lutte au sol. Développé au Brésil au début du 20e siècle, il dérive du jiu-jitsu japonais et du judo. Le BJJ met l'accent sur les techniques de contrôle, de soumission (étranglements, clés articulaires), et les positions de domination, permettant à une personne plus petite ou plus faible de se défendre efficacement contre un adversaire plus grand et plus fort.

(**) Le NE WAZA, c'est l'art du judo au sol en opposition au TE WAZA, l'art du judo debout.

Renseignements :
Mail: hyoshisports38@gmail.com
Facebook : hyoshisports

Banque Alimentaire de l'Isère

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS
30.000 EUROS POUR NOS ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Contribuez au financement participatif pour le RAYON esope 38.

L'épicerie sociale pour la population étudiante précarisée de l'aire universitaire de Grenoble, le RAYON esope 38, a ouvert ses portes le 5 novembre et fonctionne comme prévu.

Le montant total des travaux de rénovation et matériels d'aménagement de l'épicerie est de 260 000 euros. Le financement est assuré aujourd'hui à hauteur de 230 000 euros, **il nous manque donc 30 000 euros** qui correspondent au coût de réfection des sols, des faux-plafonds, plâtrerie, menuiserie, et peinture pour l'ensemble du local de 400 m2.

Pour donner c'est ici !

Votre don, quel que soit son montant, permettra aux étudiantes et étudiants en difficulté financière de venir faire leurs courses dans un local convivial et accueillant en ne payant que 10 à 30% de la valeur marchande des denrées alimentaires et produits d'hygiène.

Votre don est défiscalisable à 75% dans la limite de 1000 € pour les versements effectués au profit d'associations venant en aide aux personnes en difficulté. La partie du don supérieure à 1000 € donne droit à la réduction d'impôt de 66 % des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Par exemple, **si vous donnez 20 euros**, 15 euros seront déduits de vos impôts sur le revenu de 2024. **Votre don ne vous coûtera donc en fait que 5 euros.**

RPD présente en accord avec La Comédie du Dauphiné

SERGE PAPAGALLI

NOUVEAU SOLO !

LE COMITÉ D'ANIMATION PRÉSENTE :

08 Février 2025

SALLE DE FÊTES

VEUREY-VOROIZE

Renseignements réservations: secrétariat mairie au 04.76.85.16.80

NOM :

PRÉNOM :

MAIL :

TÉL :

N° de place: x25€ = €

Tarif étudiants et chomeurs: x20€ = €

*Réglement en espèces ou par chèque (à l'ordre du **Comité Animation**) à déposer au secrétariat ou dans la boite aux lettres de la mairie. Aucune réservation ne sera prise en compte sans le règlement joint.*

LE NOUVEAU CENTRE DE TRI D'ATHANOR

Pourquoi un nouveau centre de tri ?

- L'ancien centre de tri avait été construit en 1989. Il était conçu pour trier **35 000 tonnes de déchets par an**, mais s'avère désormais dépassé pour traiter les volumes de tri attendus dans le futur.
- Par ailleurs, l'exigence de qualité des matières issues du tri évolue et il est indispensable de se doter aujourd'hui d'outils adaptés.

- Le nouveau centre de tri peut prendre en charge **51 000 tonnes de matière** à trier chaque année, provenant des poubelles verts (déchets recyclables)
- Le processus de tri est modernisé avec l'installation des équipements qui permettent de mieux valoriser les matières recyclables
- Le projet respecte des normes environnementales pour limiter son empreinte carbone.

En 2023, le centre de tri métropolitain a produit l'équivalent de :

- Carton : **43 millions de boîtes à chaussures**
- Aluminium (cannettes) : **45 000 vélos**
- Briques alimentaires : **280 000 rouleaux de papier toilette**
- Plastiques : **600 000 couettes**

La valorisation pédagogique des installations : le nouveau site inclut un circuit de visite pédagogique destiné à tous.

Surveiller ma consommation avec Métroénergies

Métroénergies est un service public en ligne, gratuit et sans engagement, qui permet de visualiser la consommation d'énergie de votre logement tout en bénéficiant de conseils pour faire des économies.

Scannez moi

TRI & DÉCHETS

- **Numéro vert**

Collecte, conseils de tri, achat de bac...
Appel et service gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Tél. 0 800 500 027
www.grenoblealpesmetropole.fr/dechets

EAU

- **L'eau potable**

www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable
Tél. du lundi au vendredi de 8h à 17h30 au 04 76 86 20 70

- **Les eaux usées**

www.grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees
Tél. 04 76 59 58 17

VOIRIE

- **Problème sur l'espace public**

Nids-de-poule, mobiliers cassés, feux tricolore défectueux... contactez-nous au 0 800 500 027
www.grenoblealpesmetropole.fr/voirie

ÉNERGIE

- **Réduire sa facture**

Suivre vos conso d'énergie au quotidien, connaître les astuces pour les réduire.
www.grenoblealpesmetropole.fr/metroenergies

- **Changer sa cheminée**

Avec la Prime air bois, installez un appareil de chauffage bois plus performant et moins polluant.
www.grenoblealpesmetropole.fr/poeles

LOGEMENT

Faire une demande de logement social, améliorer son logement, mettre son bien en location ou devenir propriétaire en accession sociale: découvrez les actions de la Métropole.
www.grenoblealpesmetropole.fr/logement

MOBILITÉ

- **Agences M**

Conseils, vente de tickets bus et tram, horaires, abonnements...
51 avenue Alsace/Lorraine, Grand'Place
15 boulevard Joseph Vallier, (Grenoble)
431 avenue Ambroise Croizat, (Crolles)

- **Relais TAG du Campus**

Horaires, trafic, abonnements et recharge
442 avenue de la Bibliothèque, (St.Martin-d'Hères)
www.mobilites-m.fr

- **Agences M Vélo+**

Location de vélos courte ou longue durée.
2 agences : parvis gare (Grenoble), campus (St-M-d'Hères) et autres agences mobiles dans les communes
www.veloplus-m.fr / accueil@metrovelo.fr
09 74 77 73 80

- **Citiz**

Location de voitures en libre-service. Téléchargez l'appli Citiz.
alpes-loire@citiz.fr / www.alpes-loire.citiz.coop
04 76 24 57 25

Espace santé

- **Médecins généralistes**

Consultations sur RDV tous les jours et samedi matin si urgences. RDV au 04 76 53 95 29
Dr LANCON Marie :
consultations tous les jours sauf le jeudi
Dr PARMENTIER Christophe :
consultations tous les jours sauf le mardi
Dr PAUTHIER Laurent :
consultations tous les jours sauf le mercredi

- **Cabinet d'infirmières diplômées d'état**

ZUANON Bénédicte : 06 01 45 69 54
LAVERRIERE Laurence : 06 14 01 45 80
DACMINE Nadia : 06 70 46 60 18

- **Pédicure - Podologue**

BARON Harmony
Ouvert tous les jours et sur RDV.
Visite à domicile possible.
RDV au : 04 76 43 88 09 ou 06 07 67 86 57

- **Psychologue clinicienne**

DELEPELAIRE Marianne
Consultations sur RDV au **07 83 38 10 01**

- **Diététicienne Nutritionniste**

Diplômée d'Etat
GENON-CATALOT Julie
Consultations sur RDV au **07 88 27 24 67**

- **Orthophonistes**

BAKER-WOLFF Hélène
Consultations sur RDV au **06 76 72 36 48**
RIEUSSEC Soline
Consultations sur RDV au **06 17 79 58 64**

- **Orthoptiste**

MASSON Camille
Consultations sur RDV au **06 77 35 16 71**

Pharmacie de secteur

Pharmacie Polossat, 1229 av. Saint-Jean, Noyarey.
Tél : 04.76.53.91.15
Lundi 14h30 - 19h
Mardi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 14h30 -19h
samedi : 9h - 12h30
Services de garde : www.servigardes.fr
Tél : 08.25.74.20.30

Urgences

- Samu : 15 ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes
- Police - Gendarmerie : 17
- Gendarmerie de Sassenage : 04.76.27.42.17
- Pompiers : 18
- SAMU Social : 115
- Centre anti-poison : 04.72.11.69.11
- Enfants disparus : 116 000
- Enfance maltraitée : 119
- SOS Femme Violence Conjugale : 3919

PERMANENCES CONSEILS

ARCHITECTE CONSEIL
1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00
RDV auprès du secrétariat mairie

AVOCAT CONSEIL
1er mercredi du mois de 14h30 à 16h30
RDV auprès du secrétariat mairie

MUTUALP SANTÉ
RDV auprès de Mr Falconnet au 06.16.24.92.28
Mail : mutualp-communales@mutualp.fr

LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

Dangers sur la voirie, problème d'éclairage public , dysfonctionnement réseau téléphonique ou tout autre signalement...Et ceux-ci sont précieux.
Tous les habitants peuvent faire remonter leurs observations, demandes ou remarques par mail :
https://www.veureyvoroize.fr/mairie/secretariat/
Si vous le souhaitez, vous pouvez également joindre des photos.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PUBLICATION NAISSANCE
Lors d'une naissance, les parents remplissent un imprimé pour la déclaration à la presse auprès du service d'état civil du lieu de naissance de l'enfant.
La mairie de Veurey-Voroize réceptionne ce document et en fonction de la volonté des parents nous faisons paraitre ou pas l'annonce dans le bulletin municipal.

RECENSEMENT CITOYEN
Chaque jeune veurois(e) doit OBLIGATOIREMENT se faire recenser au cours du mois de ses 16 ans.
Il ou elle doit se présenter à la mairie avec sa carte d'identité et le livret de famille des parents.

Médiathèque

- lundi / mardi : 16h30-18h
- mercredi : 13h-18h30 (heure du conte : 17h à 17h45)
- samedi : 10h30-12h

Superette Vival

- Lundi : 10h00- 13h00 / 16h00 - 19h30
- Mardi au vendredi 7h30 - 13h00 / 16h00-19h30
- Samedi : 7h30 - 13h00 / fermé après-midi
- Dimanche : fermé

Le Relais de Poste Commerçant (RPC) fonctionne tous les jours de la semaine, aux horaires d'ouverture du magasin jusqu'à 10h45 le matin et de 16h00 à 19h30 A.M

Le Petit Marché

Tous les jeudis dès 17h15, à hauteur de l'arrêt de bus de la Rive, un traiteur, une fromagère, un primeur et un boulanger/patissier vous accueillent.